



Photo de groupe des 14 enfants présents à la fête avec le Père Noël et le président René de l'Association. Il manquait malheureusement les huit enfants de Montréal qui n'ont pas pu se rendre à Québec à cause de la tempête.

Dans ce numéro...

Photos du Brunch familial de Noël 2010	2	Granicor, une réalisation de trois générations de Robitaille	23
Le mot du président	3	Un nouveau défi pour Michel Robitaille	25
A word from the President,	3	Participez à l'enrichissement du patrimoine des Robitaille	26
Sylvio Robitaille et Cécile Rhéaume	5	Décès	27
Abonnez-vous à LOTOMATIQUE!	13	Diverses nouvelles.	28
Familles et ferme ancestrale des Robitaille (3 ^e article)	14	Activités à inscrire à votre agenda	28
The Robitaille Family and their Ancestral Farm (3 rd article)	14	Noël des enfants 2010.	30

Photos du Brunch familial de Noël 2010

Remerciements

À ceux et celles qui ont organisé l'activité

- **Louise Robitaille-Roy**
- **Claire Robitaille-Gingras**
- **Nicole Robitaille**
- **Paul Robitaille**
- **René Robitaille**
- **Micheline Dussault**
- **Marc Robitaille**

À ceux et celles qui ont travaillé dans l'ombre



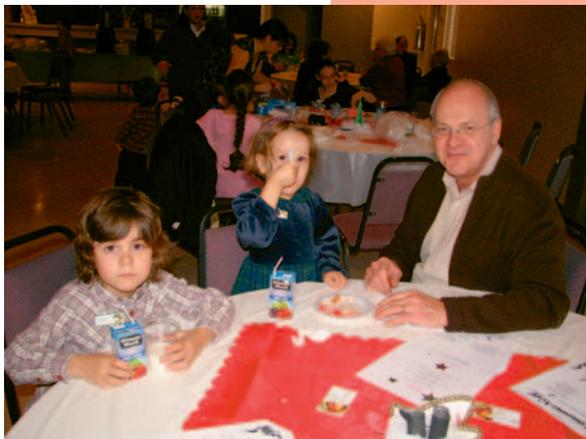
Olivier (3 ans), petit-fils de Louise. Il a peut-être reconnu sa grand-mère Picolou.



Kate (4 ans), petite fille de Catherine, semble à l'aise dans son rôle de reine.



La secrétaire de l'Association, Micheline Dussault, a montré ses talents de pianiste, chanteuse et guitariste durant la journée, donnant le ton à l'ambiance joyeuse de l'activité. C'est elle aussi qui a fourni les centres de table décoratifs.



Un grand-père est toujours fier de sa progéniture. Florent ne fait pas exception avec Matteo (5 ans) et Leelou (3 ans).



Les deux cousins Gabriel (8 ans) et Philippe (9 ans), respectivement petits-fils de Catherine et de Claire. Gabriel est fasciné par le monde des insectes tandis que Philippe connaît bien le monde des reptiles et particulièrement les dinosaures.

D'autres photos en pages 24, 31 et 32

Le mot du président

Quand vous lirez ces quelques lignes, l'année 2010 sera derrière vous et déjà 2011 sera entamée. Même si le temps peut paraître long ou court selon la perception que l'on en a, il se déroule toujours à la même vitesse pour tout le monde. Il en est de même avec les rêves surtout ceux qui dépendent des autres. Les projets au conditionnel (il faudrait que...) sont rarement réalisés car ils s'adressent à des individus qui ne se sentent pas visés directement.

Mes souhaits pour l'an nouveau est que notre Association développe de petits groupes de travail orientés vers l'action pratique. Durant l'automne 2010, la plupart des membres du Conseil d'administration se sont absentés pour réaliser un rêve personnel: un voyage à l'étranger. Les Robitaille sont de véritables pigeons voyageurs. Maintenant rentrés au bercail, ils pourront concentrer leurs efforts pour faire avancer les dossiers qui ont déjà été initiés. Ces projets, quels sont-ils ?

Ils concernent deux axes principaux : le développement des moyens de communications à l'intention de la famille élargie des Robitaille et la réalisation du dictionnaire généalogique. Il ne s'agit pas de réinventer la roue, mais de se servir de ce qui existe et de l'appliquer à nos besoins. On recherche des gens qui sont prêts à mettre leurs talents et expérience à notre disposition quelques heures par mois. Quelles sont ces tâches ? On peut en énumérer quelques-unes.

A word from the President,

Translated by David Robitaille

When you read these few lines, the year 2010 will be behind you and 2011 will have begun. Even if time can seem short or long depending on the perception we have of it, it unfolds at the same speed for everyone. It's the same with dreams, particularly those that depend upon others. Projects that are conditional ("We should ...") are rarely completed successfully because they are addressed to individuals who do not see themselves as being personally involved.

My wish for the new year is that our Association will establish small working groups focused on practical action. During the fall of 2010, most members of the Board of Directors were busy realizing one of their personal dreams: a trip to some other place. The Robitailles are true travellers. Now that they have returned to their folds, they should be able to concentrate their efforts on advancing the projects that have already been started. What projects are those?

They concern two principal themes: the development of means of communication with the extended Robitaille family and the production of our genealogical dictionary. This is not a case of re-inventing the wheel, but of using what already exists and applying it to our needs. We need people who are ready to put their talents and experience at our disposition for several hours a month. What are these tasks? I can enumerate a few.



René Robitaille sur el Camino de Santiago au mois d'octobre 2010

Nous avons déjà un site Web www.robetaille.org pour communiquer avec la population en général. Il faut le tenir à date, l'alimenter en nouveautés, prévoir les retraits et les ajouts, gérer les demandes d'information.

Nous avons initié un bulletin électronique pour communiquer avec des partenaires ou membres associés afin d'échanger des informations. Notre clientèle devient mondiale et doit donc être atteinte facilement afin de créer des liens familiaux et généalogiques à distance.

Plusieurs Robitaille ont commencé à communiquer entre eux au moyen de Facebook. Il reste à publiciser cet outil pour que le Groupe *Les Familles Robitaille* puisse se développer selon certaines règles et en toute sécurité. Une formation doit être offerte pour aider les moins jeunes à se familiariser avec ce moyen de communication.

Le dictionnaire généalogique contient plus de 20 000 noms. Il reste à recueillir les données des personnes nées ou décédées après 1850 et à les enregistrer dans notre banque généalogique au moyen du logiciel *Brother's Keeper*.

En s'internationalisant il faut offrir plus de services à ceux dont la langue maternelle est l'anglais. Nous avons déjà un petit groupe efficace de traducteurs pour les Robitailleries. Nous aurons besoin éventuellement de plus de personnes bilingues pour atteindre une clientèle anglophone plus étendue.

Par l'entremise de ce numéro des *Robitailleries*, je suis sûr de rejoindre tous les membres de l'Association. Nous sommes entourés de personnes exceptionnelles douées de talents et souvent on ne s'en rend pas compte. Il s'agit de regarder autour de nous.

Référez-nous une personne de votre entourage qui a les aptitudes et l'intérêt d'apporter sa collaboration à un des projets mentionnés. En plus d'avoir le bonheur de participer à un projet intéressant avec une équipe dynamique, elle pourra aider à faire progresser une Association reliée à sa famille.

We already have a website, www.robetaille.org, that allows us to communicate with people everywhere. We must keep it up to date, foresee changes and additions, and manage information requests.

We have established an electronic newsletter to communicate with partners and members as a means of exchanging information. Our clientele is becoming world-wide and must be easily reachable so as to create family and genealogical links at a distance.

Many Robitailles have begun to communicate with one another using Facebook. We need to publicize this tool so that the group, *Les Familles Robitaille*, can develop according to certain rules and in complete security. Training should be offered to help our less young members become familiar with the means of communication.

The genealogical dictionary contains more than 20,000 names. We still have to collect data concerning people born or deceased after 1850 and add them to our genealogical database using the *Brother's Keeper* software.

In internationalizing ourselves, we must offer more services to those whose mother tongue is English. We already have a small, effective group of translators for the *Robitailleries*. We will eventually need more bilingual members to reach a wider audience of English speakers.

Via this issue of the *Robitailleries* I am sure that I will reach every member of the Association. We are surrounded by exceptional people endowed with talent and often we do not take this into account. We need to look around ourselves.

Let us know about people in your circle who have aptitudes and interest to contribute to one of the projects I have mentioned. In addition to having the pleasure of participating in an interesting project with a dynamic team, they can help an association related to their family make progress.

Pour faire une analogie avec ce qu'a déjà dit un célèbre président américain, « *Ne vous demandez pas ce que l'Association peut faire pour vous, mais demandez-vous plutôt ce que Vous pouvez faire pour l'Association.* »

Je vous souhaite une Excellente Année 2011 et une Association qui répondra à toutes vos attentes.

*Votre président
René Robitaille*

To paraphrase what a celebrated American president once said, "Ask not what your Association can do for you—ask what can you do for your Association."

I wish you an excellent 2011 and an Association that will respond to all your expectations.

*Your president,
René Robitaille*

Sylvio Robitaille et Cécile Rhéaume

Membres fondateurs de l'Association des Familles Robitaille Des témoins de l'histoire minière, industrielle et culturelle du Québec

Par leur fille Louise Robitaille-Roy

Troisième volet

Nous arrivons à une époque où la réussite financière des « Concentrés Frontenac » semblait vouloir se confirmer. Des voyageurs de commerce, comme on les appelait, furent engagés pour seconder papa sur les routes de la province. Chacun avait son territoire qu'il visitait trois fois par année. Chacune de leurs visites était annoncée par la poste. Je me souviens d'avoir plié et mis dans des enveloppes, adressées à la machine à écrire, des centaines de lettres. J'aimais faire ce travail répétitif qui ne demandait aucune concentration et me reposait de mes études. Papa avait gardé pour lui le contact avec les clients les



plus importants. Une secrétaire fut aussi engagée. Andrée Renault a secondé maman pendant plus de vingt ans. Mes parents avaient le plus grand respect pour leurs employés qu'ils gardaient à leur service du premier jour jusqu'à leur retraite ou jusqu'à leur mariage. Nous étions tenus à la plus grande politesse à leur égard. À Noël mes parents

leur donnaient de très beaux cadeaux; ils étaient très souvent invités aux nombreuses fêtes de famille que mes parents organisaient. Pour mener à bien notre

vie de famille, nos études et leur commerce, nos parents avaient planifié le fonctionnement de la maison, car tout se passait sous un même toit. L'industrie occupait tout le sous-sol de la maison;

les bureaux avaient été aménagés dans deux pièces qu'un large corridor séparait des appartements réservés à la vie familiale. Les études avaient la priorité sur tout. Chacun avait dans sa chambre un bureau où il pouvait faire ses devoirs en toute tranquillité. Quelques minutes avant le souper, maman faisait le tour de nos chambres pour vérifier si nos devoirs étaient faits et nos leçons apprises. Si tout était correct, nous avions quartier libre. Nous disposions d'une grande salle de jeu dont les armoires débordaient de jouets et de livres. Cette pièce s'ouvrait sur une grande galerie où nous pouvions jouer à l'extérieur. L'hiver papa nous faisait une immense patinoire et une glissoire dont la structure de bois devait être montée avant la première neige. Au sous-sol, une pièce donnant directement sur la cour nous permettait de chausser nos patins et de suspendre nos habits de neige, de ranger nos skis, nos patins et nos traînes sauvages.

MAISON DE LA RUE DU SANCTUAIRE

En 1954 une terrible épreuve frappe notre famille. Mes deux petites sœurs, Thérèse et Marielle, attrapent la gale Cheyletiella d'un petit chat recueilli par une de nos tantes. Cette forme de gale est très contagieuse pour les humains. Après une fin de semaine passée chez notre tante, elles ont commencé à se gratter la tête. Mes parents ont d'abord pensé aux poux. Il n'y avait pas de poux mais de petites plaques blanchâtres sanguinolentes. On fit des sham-poings et des désinfections au mercurochrome. Leur état empirait d'heure en heure, elles faisaient de la fièvre et commençaient à perdre leurs cheveux. Ce fut la panique. Mes parents les conduisirent à l'hôpital Civique. Les médecins ont immédiatement diagnostiqué la gale Cheyletiella. Thérèse et Marielle ont été hospitalisées pendant trois semaines à cause du danger de contagion et jusqu'à ce que l'acarien responsable de cette maladie soit complètement éradiqué de leur chevelure. Puis les médecins ont dit à mes parents : « *Maintenant il n'y a plus que l'amour de parents pour faire ce je vais vous dire de faire.* » Commença alors une longue et douloureuse thérapie pour mes petites sœurs, mais aussi pour mes

parents, pour moi et mon frère et pour toute la famille et même pour tous les employés. À leur retour de l'hôpital, toute la tête de mes sœurs était couverte de plaies croûtées où pointaient quelques cheveux épars. Chaque jour, à quatre heures, tout s'arrêtait dans la maison. Dans la salle de lavage, le meuble où était encastré le lavabo fut allongé d'un panneau amovible, ce qui permettait de coucher mes sœurs sur le dos, la tête au-dessus du lavabo. Papa soutenait leur tête en leur racontant des histoires pendant que maman versait de l'eau stérile sur les plaies pour ramollir les croûtes qu'elle enlevait par petits morceaux avec une pince à épiler. Souvent elles pleuraient; alors tout le monde pleurait avec elles. Il a fallu plusieurs semaines pour que leurs têtes retrouvent une peau saine, mais elles étaient chauves. Leurs cheveux allaient-ils repousser ? Heureusement oui. Un an plus tard elles avaient retrouvé leurs tresses.



Maison de la rue du Sanctuaire à Giffard

Cette même année, à l'âge de quarante-deux ans, ma mère se retrouva enceinte. Son médecin lui expliqua que cette grossesse risquait de mettre en danger sa vie et celle du bébé à venir. Dès sa deuxième grossesse, maman avait commencé à présenter des réactions cutanées. À chacune de ses grossesses l'étendue des plaies augmentait. Cette dernière maternité fut la plus pénible. Maman a terminé sa cinquième et dernière grossesse enveloppée de bandages des pieds à la tête, ne pouvant s'alimenter qu'à l'aide d'une paille, car

elle ne pouvait ouvrir la bouche à cause des plaies très douloureuses qui avaient fait boursouffler ses lèvres. Pendant quelques mois elle a continué de travailler normalement, mais aux environs du



Maison Bordeleau achetée en 1957 à Neuville

septième mois elle ne travaillait qu'en soirée et la nuit à l'abri des regards. Notre petite sœur est née le 31 mai 1955. Quelques jours plus tard les plaies avaient presque toutes disparu. Maman est revenue à la maison rayonnante de bonheur. Un ange rieur et espiègle nous avait été donné. Notre vie de famille reprit son cours, remplie des rires de Patricia, de notre insouciance d'enfants privilégiés et du travail acharné de nos parents.

Les compétiteurs se faisaient de plus en plus nombreux : Food Kraft, Stafford, Nestlé, P-H Cantin. Les Concentrés Frontenac détenaient alors une bonne part du marché des communautés religieuses et de nombreux restaurants partout dans la province. C'est alors que mes parents ont eu l'idée de développer le marché albertain. Pourquoi l'Alberta? Parce que les Canadiens français y étaient nombreux et que beaucoup de communautés religieuses originaires du Québec s'occupaient des écoles et des hôpitaux. Papa avait fait sa marque dans le domaine de la production alimentaire en poudre en disant « *Nous sommes canadiens-français. Achetez chez-nous.* » Et cela a très bien fonctionné dans ces années où ce n'était pas le très grand amour entre les Anglais et les Canadiens français du Québec et d'ailleurs au Canada. Papa est parti seul pour faire une tournée des institutions religieuses de l'Alberta. Son voyage fut

marqué par bien des mésaventures, mais chaque semaine maman recevait de bonnes commandes.

Le bureau de Giffard ne suffisant plus à la tâche, il fut décidé d'ouvrir un bureau à Montréal sur la rue Frontenac... comme par hasard.

Nos parents devaient s'absenter de plus en plus souvent : Montréal, Toronto, les États-Unis et parfois même Edmonton. Avant de partir, nous recevions les consignes d'usage. Au retour de l'école : collation puis études, souper à six heures, chapellet, détente et dodo à des heures prédéterminées selon notre âge. Il faut dire que les absences de nos parents étaient souvent marquées par quelques turbulences dans la gestion de nos activités et que nous en avons fait voir de toutes les couleurs à nos pauvres gardiennes qui faisaient de leur mieux pour maintenir l'ordre.



Dans ces années-là, la maison ne désemplissait pas : famille, oblats de l'ouest canadien et amis de tous azimuts. Pour subvenir aux besoins de tout ce monde, papa achetait tout en grande quantité. Par exemple : les céréales Corn Flakes, Rice Krispies et All Bran étaient achetées dans des caisses de vingt-quatre boîtes; même chose pour le papier de toilette et les papiers-mouchoirs. Lorsque la commande arrivait, pendant quelques jours nous étions autorisés à nous construire des maisons, des forts ou des chemins qui passaient par plusieurs pièces et que les adultes devaient respecter. Seule restriction, les boîtes de céréales devaient rester intactes. À l'occasion de Noël, nous étions aussi autorisés à faire des dessins à la craie sur les murs de la salle de jeu et plus tard, lorsque j'étudiais aux beaux-arts, l'autorisation s'est étendue à toute la maison. Une année, papa a acheté les craies à ma place : résultat, il a dû faire repeindre la salle de jeu, la cuisine, la salle d'entrée et tout le grand corridor. Son seul commentaire fut : « *Je crois que l'an prochain je te laisserai acheter la craie.* »

En 1957, nos parents nous ont réservé une surprise de taille. Ils ont acheté l'une des plus anciennes maisons ancestrales de Neuville, la maison Bordeleau, ainsi que la totalité de la terre qui partait du fleuve jusqu'au rang Lomer où passait la voie ferrée du Canadian Pacifique. La maison, située à l'entrée est de la rue des Érables, était dans un tel état de délabrement que les gens évitaient de passer devant, la nuit surtout. Nous l'appelions la maison aux fantômes.

MAISON BORDELEAU ACHETÉE EN 1957

Les vitres de la façade étaient toutes cassées; un merisier dont les branches avaient percé le toit de la cuisine d'été poussait sur le plancher de terre battue. La maison était abandonnée depuis si longtemps que nous n'y avons trouvé aucune bestiole. Les gens du village trouvaient nos parents complètement fous d'acheter cette maison. Le premier été nous avons été autorisés à défoncer les murs à coups de marteau et de masse. Nous avons eu un plaisir fou. Nous étions certains que nous allions trouver un trésor. Nous avons fouillé partout dans la cave sur roc, dans le four à pain complètement défoncé et dans la vieille grange et nous avons trouvé des trésors : de la porcelaine et de la faïence sous la montée de la grange, un coffre rempli de cols blancs empesés et de corsets à baleines et un portrait en pied de Napoléon 1^{er} peint par Antoine Plamondon qui avait habité la maison un été.

MON PAYS, MES AMOURS 1961

Il a fallu deux ans à mes parents pour transformer une ruine en une magnifique résidence d'été. Au rez-de-chaussée, il y avait une grande salle familiale dotée d'un très beau foyer fait avec les galets des rives du fleuve et un boudoir qui devint la salle de télévision. Une cuisine, moderne pour l'époque, remplaça l'ancienne cuisine d'été. Au deuxième étage, maman a réalisé le tour de force d'aménager sept chambres à coucher, toutes

équipées de garde-robes et de tiroirs intégrés aux murs, une salle de bain complète, une lingerie et un débarras. Deux ans plus tard, un terrain de tennis fut aménagé sur l'emplacement de la grange. Derrière la maison, un grand terrain fut clôturé et papa acheta deux chevaux que mon frère et mes sœurs montaient avec beaucoup de témérité. Notre oncle André, le frère de maman, forgeron à ses heures, fabriqua une réplique du char que conduisait Charles Heston dans le film Ben-Hur. Quand le char descendait au village avec ses roues de fer, toute la paroisse le savait. Nous avons eu des chiens, des lapins, des chèvres et deux moutons que maman a baptisés Trudeau et Caouette. En mars 1961, un bout de terrain et un vieux restaurant situés dans la pointe entre la rue des Érables et la route 132 furent achetés pour la somme de deux mille dollars. En quelques semaines le restaurant fut transformé en un très sympathique magasin « *Les Artisans* ». Le but de l'opération était de meubler nos heures d'oisiveté estivale. Maman



Mon Pays, mes Amours en 1961 à Neuville

a dû sillonner les routes du Québec pour s'approvisionner en sculptures et en tissage à Saint-Jean-Port-Joli, en céramique dans les Cantons-de-l'Est. Je dois dire qu'elle avait un flair extraordinaire pour découvrir des pièces uniques. Notre magasin fut pendant un temps une référence pour les œuvres des frères Bourgault

et de monsieur Paré. À partir de 1966, j'étais mariée, mon frère et mes sœurs aux études. Nos séjours à Neuville se faisant plus rares, papa put enfin raser « *Les Artisans* » et s'ouvrir un large horizon sur le fleuve. En 1967, mes parents nous ont fait le cadeau d'une magnifique piscine et d'une grande barboteuse pour les petits-enfants qui s'annonçaient. Un terrain de golf miniature de neuf trous fut aménagé autour de la maison. La ferme « *Mon Pays, Mes Amours* » connut alors ses plus beaux étés. Nous pouvions coucher treize



Industrie de la rue Guyon à Giffard

personnes dans la maison, plus deux dans l'annexe de la piscine. Le matin, vers six heures, nous entendions papa siffler autour de la piscine; il se baignait puis il entraînait pour nous faire du jus d'orange frais, faire cuire des œufs et du bacon et réchauffer les brioches à l'érable, quand il ne faisait pas des crêpes ou du pain doré. Comme nous avons été heureux à Neuville! Les petits-enfants de Cécile et de Sylvio ont tous eu le bonheur de vivre les étés de leur enfance en toute liberté en profitant d'un terrain de jeu exceptionnel : piscine, boisé, ruisseau, plage... Tous les soirs après le souper papa nous demandait de sortir les chaises berçantes sur la grande terrasse devant la maison. Nous y prenions le thé en regardant les falaises de Saint-Nicolas illuminées par le soleil couchant. Papa qui avait beaucoup voyagé au pays et à quelques reprises en Europe disait qu'il n'y avait pas plus bel endroit au monde que « *Mon Pays Mes Amours* » à Neuville.

Les Concentrés Frontenac continuaient de prospérer, mais vint un moment où le seul moyen de ne pas être dépassé et même éliminé par les concurrents fut d'aller sur le marché du détail. Cette décision impliquait de nouveaux investissements.

Il devenait évident qu'un agrandissement des espaces de production, de réserves des matières premières et des produits fabriqués était nécessaire. En quelques mois, je devrais peut-être dire quelques se-

maines, maman fit les plans de la nouvelle industrie et un terrain fut acheté sur la rue Guyon, toujours à Giffard; en même temps mes parents firent l'acquisition d'une nouvelle maison sur la rue Loyola, dont maman fit aussi les plans de rénovation. Un acheteur pour la maison de la rue du Sanctuaire fut trouvé, en l'occurrence le gouvernement provincial. En écrivant ces lignes je perds le fil exact des événements, car j'ai vraiment l'impression que tout se déroulait en même temps. Je crois que jamais mes parents n'avaient travaillé autant. La production continuait, maman s'occupait toujours du bureau tout en surveillant la construction de l'industrie et de la nouvelle maison. Je me souviens d'être allée plusieurs fois sur les deux chantiers pour balayer après le départ des ouvriers. Maman a toujours su ce qu'elle voulait et elle voyait grand. Je suis certaine qu'elle rêvait depuis longtemps de séparer l'industrie de leur maison privée. Aucun architecte n'aurait pu élaborer des plans répondant aussi bien aux besoins de mes parents. De grands bureaux bien éclairés, une salle de repos pour les employés, une aire de production au plafond très haut très bien ventilée, une salle de stockage de produits secs à l'abri de toute inondation, une pièce très fonctionnelle pour l'emballage des produits et une autre pour l'étiquetage. Un jour, je me suis arrêtée à l'industrie avec mes deux petits. Tout était silencieux. J'ai surpris mes parents en train de se promener dans le bâtiment. Ils avaient l'air heureux, fiers et, quand j'y repense,



Maison de la rue Loyola à Giffard



Maison de la Literie Centrale sur l'avenue Royale à Giffard

émus aussi, car ils venaient de vivre une épreuve qui avait terni le bonheur qu'ils avaient d'emménager dans leurs nouveaux locaux.

INDUSTRIE DE LA RUE DE GUYON À GIFFARD

Quelques semaines plus tôt en effet, alors que des ouvriers faisaient des travaux dans la maison de la rue du Sanctuaire en prévision de l'arrivée des employés du gouvernement, un incendie s'était déclaré entre notre ancienne salle de bain et le garde-manger. Mes parents n'habitant plus dans la maison, les pompiers avaient défoncé et arrosé généreusement un feu, après tout pas si important. L'industrie occupait toujours le sous-sol. Les dégâts furent très importants. Des centaines de livres de base de soupe, de gélatine, de meringue furent complètement diluées, des centaines de libelles furent détremées et, comble de malheur, papa s'est blessé le pied en sautant dans la salle de production pour sauver les formules des produits. Nous nous sommes tous mis à l'ouvrage, famille, parents, amis et employés. Quelques jours plus tard, la production recommençait et les ouvriers du nouveau bâtiment voyant l'état d'urgence mirent les bouchées doubles.

Un blitz publicitaire à la télévision, à la radio et dans journaux précéda de quelques jours l'arrivée sur les tablettes des supermarchés des produits Du Chef Syl ... Syl pour Sylvio évidemment. En

décidant d'aller au détail, mes parents, surtout papa, ont découvert un monde bien particulier. Un jour, papa s'est rendu compte que souvent les boîtes de Concentrés du Chef Syl se retrouvaient tout en haut ou tout en bas des tablettes, jamais à la hauteur des yeux des acheteurs. Un jeune commis lui a dit à l'oreille : « Donnez un petit vingt au gérant. » Papa est revenu à la maison en fureur. Dans les semaines qui suivirent, il a dû se rendre à l'évidence que ça marchait et les ventes ont grimpé en flèche.

En 1966, mon mari, qui avait terminé ses études en ophtalmologie, a décidé d'aller faire une spécialité en anatomo-pathologie oculaire aux États-Unis à Iowa City. Lorsque nous sommes revenus en juillet 1967, les travaux de la maison de la rue Loyola achevaient, mais mes parents n'étaient pas prêts à y habiter tout de suite. Ils nous ont offert d'y habiter pour un an. J'aimerais vous dire un mot de cette maison.

Nous étions tous partis de la maison, mariés ou travaillant à l'extérieur de la ville et même du pays. Maman avait une peur terrible que ses enfants ne reviennent pas aussi souvent à la maison si elle construisait une petite maison. Alors, elle a fait les plans d'une magnifique grande maison où tout avait été pensé en beauté. Elle a aménagé un bureau avec salle d'attente pour mon mari, bureau qu'elle comptait occuper à notre départ. Il y avait des lavabos partout, douze en tout, douze postes d'interphone et au sous-sol une très grande salle avec foyer où nous pouvions servir des repas à soixante personnes assises. Évidemment nous avions la vaisselle et les ustensiles pour tout le monde. Papa avait fait faire des tables pliantes qui tournaient autour des quatre colonnes qui supportaient le plafond. Mes parents recevaient toujours le 31 décembre. Pas question de demander à chacun d'apporter un plat. Quel que soit le nombre de convives attendus, toute la nourriture était préparée à la maison. Organiser une telle fête n'était pas de tout repos car maman voulait que tout soit parfait. Le repas terminé, les tables pliées, la fête commençait et là maman se trans-

formait. Elle adorait les jeux de société, les chants des Fêtes et les saynètes rigolotes. Il lui arrivait de rire à s'en étouffer. Quant à papa, il était un superbe conteur. J'ai la nostalgie de ces grandes fêtes familiales qui nous ont tant rapprochés les uns des autres.

Papa et maman installés dans leur nouvelle maison, nous dans la nôtre, la vie reprit son cours. Nous étions heureux.

En 1972, j'étais enceinte de notre troisième enfant quand mes parents ont eu un grave accident d'automobile. Une femme en état d'ébriété a fauché deux autos dont celle de mes parents. Maman a été gravement blessée, papa moins gravement, mais il ne l'a dit que quelques heures plus tard. À cette époque, il n'y avait pas de ceinture d'épaule; sous le choc maman a été projetée sous le volant. Son visage a violemment percuté la manette des vitesses s'infligeant d'importantes fractures au plancher de l'orbite et à l'arcade sourcilière, mais la blessure la plus grave fut une fracture de la hanche. Lorsque je suis arrivée à l'urgence, je suis passée à côté d'elle sans la reconnaître tant elle était défigurée. Après plusieurs opérations et plusieurs jours de physiothérapie, le médecin lui a donné son congé. Alors que maman lui demandait quand elle pourrait remarcher, il lui a répondu : « *Vous feriez peut-être mieux de vous habituer à votre chaise roulante* ». Il ne connaissait pas Cécile Rhéaume-Robitaille. Pendant quelques semaines, elle s'est reposée, puis un beau jour un grand monsieur aveugle est arrivé à la maison : c'était un physio-thérapeute. Les premières semaines, il venait tous les jours, puis il vint trois fois par semaine. Au bout d'un mois, peut-être un peu plus, maman marchait avec un déambulateur puis avec une canne. Le plus difficile pour elle fut de recommencer à monter et descendre les escaliers. Le printemps suivant elle est allée à Saint-Malo en France dans un centre de cure thermale. À l'automne, si je me souviens bien, elle est retournée en France à Royat, en banlieue de Clermont-Ferrand, dans un centre axé sur la réhabilitation des accidentés. À son retour, elle marchait droite comme un piquet et son visage avait retrouvé toute sa beauté. Elle a demandé un rendez-vous

au médecin qui l'avait opérée. Après s'être fait coiffer, elle a mis son plus beau costume et un grand chapeau et elle s'est rendue à l'hôpital. Le médecin ne l'a pas reconnue. Il lui a prié de s'asseoir. « *Cela ne sera pas nécessaire. Il y a un plus d'un an, vous m'avez dit que je devrais probablement m'habituer à mon fauteuil roulant. Tel que vous me voyez aujourd'hui, j'arrive d'un voyage en France, je conduis mon auto et il y a longtemps que j'ai quitté ma chaise roulante. Si vous aviez dit cela à une autre personne, vous lui auriez enlevé tout espoir de guérison. Savez-vous que c'est criminel d'enlever l'espoir à vos patients? Permettez-leur au moins de se battre, d'essayer quelque chose.* » Maman était trop grande dame pour même le penser, mais moi j'aurais dit : « *Pauvre con!* »

Pendant toute sa convalescence maman n'avait jamais cessé de superviser les affaires de l'industrie, sauf pendant ses deux séjours en France. Papa lui apportait la paperasse à la maison. Je crois qu'elle se serait beaucoup ennuyée sans ses papiers comme elle disait.

Le commerce de détail avait pris sa vitesse de croisière et la vente en gros ne cessait d'augmenter. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Un jour un homme et son épouse ont demandé à rencontrer mes parents. D'entrée de jeu, ils ont dit qu'ils étaient intéressés à acheter les Concentrés Frontenac et Du Chef Syl. Mes parents avaient-ils déjà songé à vendre? Pressenti pour une éventuelle implication dans l'entreprise, mon frère Serge avait toutefois opté pour maintenir son choix de formation et de carrière en psychologie. Dans mes souvenirs, la décision de vendre a été assez rapide. Papa et maman sont restés quelques mois avec les nouveaux propriétaires. Ces derniers avaient une vision moderne du commerce. Ils n'ont pas hésité à investir de grosses sommes dans une grande campagne publicitaire, ce que mes parents n'avaient plus le courage de faire. L'effet fut immédiat : les ventes firent un bond gigantesque. Très rapidement le nouveau propriétaire put payer mes parents, ce qui les prit au dépourvu. Papa ne pouvait se résoudre à donner à l'impôt la moitié de tout cet argent pour lequel ils avaient tant travaillé. Une idée germa dans la tête de maman. Dans le contrat de vente, il était stipulé qu'ils ne pouvaient

plus faire commerce dans l'alimentation, mais rien ne les empêchait de vendre de la literie en utilisant le réseau de leurs anciens clients. Maman y voyait en même temps l'occasion de redonner du travail à quelques-uns de leurs employés qui n'avaient pas été retenus par les nouveaux propriétaires.

À plus de soixante ans mes parents se lançaient dans un nouveau commerce, la literie et la lingerie de restaurants et d'hôtels. Au bout de quelques mois, papa a réalisé que leur nouveau commerce leur demandait énormément d'énergie et de temps. Malheureusement il était trop tard pour renoncer à leur entreprise, les investissements étaient faits et ils auraient été obligés de remettre à pied leurs employés. Papa a alors sombré dans une profonde dépression. Maman devait mener la barque toute seule ou presque; ce fut une période de tension pour toute la famille. La maladie de papa et la surcharge de travail que cela imposait à maman nous inquiétaient tous. Mais comme toujours quelqu'un là-haut veillait au grain.

Ses études en psychologie terminées, ma sœur Marielle avait décidé de consacrer quelques années de sa vie à l'Arche, l'œuvre de Jean Vanier dédiée à l'hébergement des personnes handicapées physiquement et mentalement. Elle s'était d'abord rendue en France à Trosly-Breuil, maison-mère de toutes les maisons de l'Arche à travers le monde. Au bout de quelques mois, elle fut envoyée à Jarnac puis à Cognac. Au fil des ans une grande et profonde amitié est née entre Jean Vanier et je devrais même dire entre toute la famille Vanier et Marielle. Jean avait une grande confiance en Marielle. En 1975, il lui a demandé de pren-

dre en charge une maison de l'Arche à Madras en Inde. Je ne crois pas que Marielle ait réfléchi très longtemps. À 28 ans, elle est partie avec son petit baluchon de linge et d'expérience pour aller prendre en charge dix handicapés qui ne parlaient que l'hindi et le tamoul. La maison où ils vivaient se trouvait dans le village Kottywakam au sud de Madras au bord du golfe du Bengale. Aujourd'hui le village a été avalé par l'expansion des périphéries de Chennai le nouveau nom de Madras.

Papa y vit une belle occasion de visiter le pays de Gandhi. Marielle l'a accueilli à l'aéroport de Madras avec un collier de fleurs comme c'est la coutume en Inde. Ce geste l'a profondément touché. Le soir même, papa allait vivre un autre moment de grande émotion. Quelques mois plus tôt, Chris Saddler, une amie de Marielle elle-même responsable d'une Arche en Inde, avait connu Palani, un homme très handicapé qui mendiait dans les rues de Madras. Toute sa vie, hiver comme été et même pendant les mois de la mousson, il avait dormi sur le trottoir. Un jour, il a dit à Chris que son rêve serait d'avoir une petite cabane où il pourrait dormir à l'abri et vendre les cigarettes indiennes, les bidis. Chris avait alors demandé à tous ses amis une aide financière pour réaliser le souhait de Palani. C'est le soir de l'arrivée de papa qu'elle est allée le chercher pour lui annoncer que

son rêve allait se réaliser. Lorsqu'il est arrivé chez Marielle, il n'avait pas mangé depuis trois jours. Il a d'abord demandé à se laver puis il a refusé de manger tant que les prières rituelles de rites hindous n'ont pas été terminées. Ces prières peu-



Sylvio en train de se raser dans la salle de bain à ciel ouvert en Inde

vent durer près d'une heure. Papa a été profondément marqué par le geste de Palani. Marielle avait réservé pour papa un hôtel pas très loin de sa maison. Papa y a couché un soir. Le lendemain il est arrivé chez Marielle avec sa valise. « *Je suis venu pour rester avec toi. Je vais coucher ici.* » « *Mais papa, nous dormons sur le sol sur des nattes.* » « *Tu y dors bien* » ... La cause était entendue. Quelques heures plus tard, papa a demandé à Marielle de lui procurer un dhoti, le vêtement traditionnel indien pour les hommes, celui-là même que portait Gandhi. Lorsque l'Arche avait ouvert ses portes quelques mois plus tôt, les pensionnaires ne pouvaient quitter les alentours de la maison sans risquer de se faire lancer des pierres. La population avait beaucoup de préjugés à l'égard des handicapés. Ils furent très surpris de voir un homme blanc, habillé comme eux, se promener avec des handicapés, les tenant souvent par la main. Marielle m'a dit que

papa avait fait plus pour l'acceptation de ses protégés que toutes les campagnes de sensibilisation faites par les autorités municipales. Marielle raconte aussi qu'il leur parlait souvent et les pensionnaires l'écoutaient. « *Il leur parlait le langage du cœur* ». Marielle s'étant trouvé une remplaçante pour quelques semaines, papa a acheté une passe aérienne qui leur a permis de voyager partout en Inde pour un prix très, très modique. Ils sont allés à Madurai, Delhi, Agra, Bénarès et Calcutta, où ils ont eu le privilège de rencontrer sœur Theresa et de visiter son mouiroir. Après cette visite, papa n'a pas été capable de parler pendant plusieurs heures tant son émotion était grande. Il est revenu au pays marqué par tout ce qu'il avait vécu en Inde, mais surtout admiratif et fier du travail que sa fille Marielle accomplissait dans un village perdu dans la campagne indienne.

Dans le prochain et dernier volet, Sylvio et Cécile pourront-ils prendre leur retraite?

Abonnez-vous à LOTOMATIQUE!

Une idée formidable pour vous et pour votre association

Procurez-vous un abonnement individuel ou de groupe.

Chaque billet donne 13% à votre association et si le billet est gagnant d'une somme supérieure ou égale à 1 000 \$, l'Association reçoit 1% du montant gagné.

Complétez le dépliant offert dans les kiosques
ou
Souscrivez par téléphone au 1 866 628-4783
ou
Imprimez et complétez le dépliant de Lotomatique

En complétant le formulaire, **indiquez** que c'est **notre organisme** sans but lucratif dont vous souhaitez contribuer au financement et inscrivez **notre numéro**:

Numéro : **603225**

Nom : **L'Association des familles Robitaille inc.**

UN JOUR, CE SERA NOTRE TOUR, LES ROBITAILLE!

LOTO MATIQUE
L'abonnement qui peut rapporter gros
POSSIBILITÉ DE PAIEMENT DIFFÉRÉ
649 SUPER 7 49
TRIO LOTOS Extra

Familles et ferme ancestrale des Robitaille (3^e article)

Par Renaud Santerre

□ **NDLR** : Après un premier article introductif (printemps 2010) sur la généalogie des Robitaille, sur la donation de ferme et sur les sources à consulter, l'auteur a étalé, dans un deuxième article (septembre 2010), les résultats de sa recherche sur les trois premières générations de Robitaille à se transmettre la ferme ancestrale. Dans ce troisième article, l'auteur étend les résultats de sa recherche aux trois générations suivantes des Robitaille, soit les générations IV à VI inclusivement.

■ Génération IV: Joseph (Jean) Robitaille (1749-1824) et M.-Jeanne Alain (1755-1798)

Donataire en 1774 de la ferme ancestrale, Joseph (Jean) Robitaille avait épousé cette même année à L'Ancienne-Lorette Marie-Jeanne Alain, qui lui donna 13 enfants, dont 7 moururent en bas âge; elle-même décéda en 1798, âgée de 43 ans, à L'Ancienne-Lorette.

Le notaire Lelièvre procéda le 16 mars 1807 à l'inventaire des biens de la communauté J.Robitaille-M.-J. Alain et à la vente des biens meubles afin de rembourser de nombreuses dettes. C'est devant le même notaire qu'une semaine plus tard, le 23 mars 1807, le veuf Joseph (Jean) Robitaille fait **donation**, avec conditions de garde, de sa ferme à son fils Pierre et à son gendre Louis Therrien, époux de sa fille Marie. Rédigé le même jour par le même notaire, le testament de Joseph (Jean) Robitaille vient confirmer la donation.

Le décès du testateur-donateur surviendra 17 ans plus tard à L'Ancienne-Lorette le 28 mars 1824 à l'âge de 75 ans.

Ces trois actes (inventaire, donation et testament) passés en mars 1807 devant le même notaire Lelièvre appellent une considération approfondie.

L'inventaire révèle que le veuf Joseph (Jean) Robitaille agit comme père et tuteur de ses trois filles mineures, Élisabeth, Marguerite et Louise, et en présence de son fils majeur Pierre Robitaille et de son gendre Louis Therrien, ainsi que de l'épouse de ce dernier, Marie Robitaille, « habiles à se dire et por-

The Robitaille Family and their Ancestral Farm (3rd article)

by Renaud Santerre

Translated by Jobanne Boucher, C. Tr.

□ **Editor's note**: After an introductory article (published in the spring of 2010) on the genealogy of the Robitaille family, on the handing down of farms and on the reference materials suggested, the author shared in his second article the results of his research on the first three generations of Robitaille who handed down the ancestral farm. In this third article, the author extends his research to the next three generations (generations 4 to 6 included).

■ The 4th generation: Joseph (Jean) Robitaille (1749-1824) and M.-Jeanne Alain (1755-1798)

As donee of the ancestral farm in 1774, Joseph (Jean) Robitaille married Marie-Jeanne Alain, in that same year, in L'Ancienne-Lorette. She gave birth to 13 children of which 7 died in infancy; she was 43 when she died in 1798, in L'Ancienne-Lorette.

On March 16, 1807, Notary Lelièvre draws up the inventory of the J.Robitaille-M.-J. Alain estate and sells some personal items to pay back the debts of the household. The same notary records, one week later on March 23, 1807, the **handing down** of the farm from the widower Joseph (Jean) Robitaille, *under obligation of custody*, to his son Pierre and to his son-in-law Louis Therrien, his daughter Marie's husband. Joseph (Jean) Robitaille confirms the donation in his last will and testament, recorded by the same notary on the same day.

Joseph (Jean) Robitaille passed away 17 years later, on March 28, 1824 at the age of 75, in L'Ancienne-Lorette.

These three notarial instruments (inventory, handing down and will) drawn up in March 1807 by Notary Lelièvre, warrant a more detailed explanation.

The inventory shows that the widower Joseph (Jean) Robitaille acts both as father and tutor for his three minor daughters, Élisabeth, Marguerite and Louise, in the presence of his adult son Pierre

ter héritiers en la succession mobilière et immobilière de la dite feu Jeanne Allain leur mère ».

Le cheptel recensé compte 17 têtes de gros bétail, plus cinq poules et un coq. Les immeubles de feu la communauté Robitaille-Alain comprennent :

- « une terre située dans la dite paroisse de l'Ancienne-Lorette contenant six arpents et une perche de front sur environ quinze arpents de profondeur et au bout de laquelle dite profondeur la dite terre a sept arpents de large et formant au total en superficie soixante et six arpents ou environ bornée par devant au trait carré des terres du Cap Rouge et par derrière au bout de la dite profondeur, joignant d'un côté au sud-ouest à Ignace Gauvin et d'autre côté au nord-est à Louis Voyer ;
- « sur laquelle dite terre sont construits une maison en bois de pièce sur pièce de trente pieds de long sur vingt pieds de profondeur en très mauvais état ;
- en outre une grange et une étable jointes ensemble de soixante pieds de front sur vingt deux pieds de large dont partie est couverte en paille et l'autre partie couverte en mauvaises planches, le tout en très mauvais état ».

L'inventaire précise : « à la dite communauté appartenant partie par héritage et partie par acquisition ». Parmi les titres et papiers figure un « acte de vente consentie par François Robitaille à Joseph Robitaille et passé devant le notaire Pierre-L. Descheneaux le 20 décembre mil sept cent quatre vingt quatre ». C'est à cette date que le frère cadet, parti s'établir comme « charpentier en la ville de Québec », avait vendu à son aîné pour « 1 080 livres de vingt sols » sa moitié de la ferme ancestrale et des bâtiments y construits.

La donation « entre vifs » du 23 mars 1807 se fait en faveur du fils, majeur et célibataire, Pierre Robitaille, du gendre Louis Therrien et de sa femme Marie Robitaille, fille de Joseph (Jean) Robitaille. Le gendre apparaît comme donataire « à cause de » sa femme. Sont donc présentés ici un donateur et trois donataires.

Tous les biens donnés, meubles et immeubles, le sont de façon « indivise », c'est-à-dire que la maison, la grange-étable, les animaux, les instruments et le mobilier seront utilisés en commun, tandis que la terre de six arpents de front sera nominalement séparée en deux moitiés de trois arpents.

Robitaille, and of his son-in-law Louis Therrien and his wife, Marie Robitaille, « all capable of being designated and become heir to the personal property and estate of their deceased mother, Jeanne Allain ».

The livestock consists of 17 heads of cattle, 5 hens and one rooster. The immovable property of the deceased Robitaille-Alain union include:

- “ one farm-plot in L'Ancienne-Lorette parish, measuring six arpents and one perche wide and approximately 15 arpents deep. At the bottom end of the plot, the measurements go up to seven arpents wide bringing the total area of the plot to close to sixty-six arpents. It is bordered at the top by the Cap Rouge plot line and at its bottom south-west face by Ignace Gauvin's plot and at its north-west face by land owned by Louis Voyer;
- on said land, there is a log-house measuring 30 feet long and 20 feet wide in bad repair;
- plus one barn and an adjoining stable together measuring 60 feet by 22 feet with part of the roof in hay and the other part in rough planks, all in bad repair”.

The inventory states: “this estate is the result of both inheritance and acquisitions”. Among the titles and deeds, there is one “bill of sale from François Robitaille to Joseph Robitaille recorded by Notary Pierre-L. Descheneaux, on December 20, 1784”. On that date, the younger brother, sold his half of the ancestral farm and its buildings to his older brother for “1 080 livres of 20 sols” as he, François, had moved to Quebec City to become a carpenter.

The donation “inter vivos” dated March 23, 1807, benefits the adult and single son, Pierre Robitaille, the son-in-law Louis Therrien and his wife Marie Robitaille, Joseph (Jean) Robitaille's daughter. The son-in-law is a donee “by his wife”. The act recognises one donor and three donees.

All assets, personal property as well as the land and estate, are given “undivided” meaning that the house, barn and stable, livestock, equipment and furniture are to be used in community while the land, six arpents-wide, will be split in two halves of three arpents each.

Les « conditions de garde » sont les plus classiques qu'on puisse trouver dans une donation à fin de sécurité de vieillesse. Sont spécifiés non seulement le logement, l'entretien, l'habillement, les soins péri- et post-mortem, le voiturage, mais l'obligation de nourriture détaille tous les éléments exigés par année depuis les « cent livres de lard gras », la « viande d'un quartier de boeuf et d'un bon mouton », le « minot de pois cuisants », les « deux cents d'oignons », jusqu'à la « livre de thé vert », la « demi livre de poivre », « douze pots de rhum des îles », « vingt livres de tabac à fumer » ainsi que « du vin et autres douceurs ».

Les trois donataires doivent prendre en charge les trois filles mineures encore sous la tutelle du père donateur et s'obligent à les loger, nourrir et entretenir « comme eux et avec eux jusqu'à leur âge de majorité ou qu'elles soient pourvues par mariage, en par elles travaillant au profit des dits sieurs et dame donataires ». Ces derniers devront en outre doter de « vingt quatre livres de vingt sols plus un rouet » chacune de leurs trois soeurs au décès de leur père pour « leurs droits légitimaires mobiliers et immobiliers ».

Deux des trois soeurs, Élisabeth et Marguerite, mariées respectivement à Pierre Moisan et Gabriel Drolet, agrément et valident en 1829 « le dit acte de donation » de 1807 et donnent quittance chacune du rouet et de la somme de vingt quatre livres reçus de leur frère Pierre, marié lui aussi deux ans après le décès de leur père. La dernière des trois soeurs, Louise Robitaille, reste célibataire; son sort demeurera lié au destin de la ferme ancestrale jusqu'à son propre décès survenu à L'Ancienne-Lorette en 1864 à l'âge de 73 ans.

Ainsi donc les trois actes de mars 1807 transmettent de la quatrième à la cinquième génération des Robitaille une ferme ancestrale d'une centaine d'arpents en superficie, qui continuera d'être travaillée et habitée par le père veuf, un fils majeur encore célibataire, principal donataire, une fille mariée et son mari, gendre du donateur, co-donataires, et trois filles mineures encore célibataires. En tout sept personnes, dont une seule femme mariée.

The “obligation of custody” conditions are as standard as can be in order to provide for old-age security. They include lodging, general care, clothing, peri-mortem and post-mortem care, transportation as well as very detailed provisions for yearly food allocation such as “one hundred pounds of lard-type pork, the meat from one quarter of beef and from a good-size sheep, one bushel of soup peas, two hundred onions, one pound of green tea, half a pound of pepper, twelve bottles of island rum, twenty pounds of smoking tobacco, as well as wine and other comforts”.

The three donees must take care of the three minor daughters under the tutorship of the donor father; they must provide lodging, food and care “such as they themselves received, until they become of adult age or are married, in as much as the daughters work for the benefit of the donees (the brother, brother-in-law and sister)”. The donees will have to give each of their sisters “24 livres of 20 sols and one spinning wheel” when their father passes away as compensation for their “legal inheritance”.

Two of the three sisters, namely Élisabeth and Marguerite, respectively married to Pierre Moisan and Gabriel Drolet, agree in 1829 to the “1807 donation act” and sign a release for their brother Pierre for the amount of 24 livres and for the spinning wheel which they had received. Pierre married two years after their father's death. The third sister, Louise Robitaille, remained single and her fate is linked to that of the ancestral farm until her death, in L'Ancienne-Lorette in 1864; she was 73 years old when she passed away.

In conclusion, the three notarial acts recorded in March 1807 actually transfer the property rights of the Robitaille ancestral farm from the fourth to the fifth generation. By then, the farm has an area of around one hundred arpents. It is maintained by one widowed father, his unmarried adult son, main donee, his married daughter and her husband, co-donees, three unmarried minor daughters: seven individuals in all, of which only one is a married woman.

La présence « insolite » d'un donataire accessoire en la personne du gendre Louis Therrien ne s'explique que par une contrainte structurelle inhérente à ce type de donation : les parents âgés, ici le père veuf, ne peuvent « se donner » à un fils **que s'il est déjà marié**, parce qu'il faut absolument une femme, habituellement une bru, **pour prendre soin des parents dans leur vieillesse**. Dans le cas présent, le célibat du seul fils disponible et la minorité des trois soeurs susceptibles de « partir en mariage » obligent le père âgé à associer son gendre à cette donation pour s'assurer la présence et les services de sa fille mariée pour tenir maison.

Ainsi va la vie. Tout rentrera dans l'ordre en 1826 quand le fils donataire principal, en se mariant, dotera la ferme ancestrale d'une nouvelle maîtresse de maison.

■ Génération V : Pierre Robitaille (1785-1847) et Angélique Alain (1796-1868)

Né le 30 mai 1785, Pierre Robitaille épouse à 41 ans le 18 septembre 1826 sa voisine de L'Ancienne-Lorette, Marie-Angélique Alain, qui en a 30. De leur union naîtront quatre enfants, trois garçons et une fille. Des trois fils, Pierre et Jacques se sont établis à Cap-Rouge. La fille, Marie, vécut avec son mari à Saint-Raymond de Portneuf.

Le deuxième fils, Jean Robitaille, resta sur la ferme familiale à L'Ancienne-Lorette et en hérita éventuellement de sa mère veuve Angélique Alain par testament-donation reçu devant le notaire J.-B. Trudelle le 19 janvier 1852.

C'est à L'Ancienne-Lorette que le 11 août 1847 décéda à 62 ans Pierre Robitaille; près de 21 ans plus tard, sa veuve l'y suivit dans la tombe le 10 février 1868. Elle avait 74 ans.

Au décès du père, la ferme familiale comptait 89 acres de terrain en culture, 15 en forêt, un troupeau de quinze bovins, un cheval, neuf moutons et trois porcs.

Le testament-donation d'Angélique Alain en faveur de son fils Jean Robitaille mérite attention. Contrairement à une donation pure et simple, qui prend effet immédiatement dès son enregistre-

Louis Therrien is an “unusual” donee because he is a son-in-law, but this can be explained by the fact that the only son was still single and because in this type of donation, the aging parents, in this case, a widower, can **only hand down the farm to son who has a wife** so there is a woman to take care of the parents, usually the daughter-in-law. Since there is no daughter-in-law and still three daughters who should get married one day move away, the father is forced to share the donation with the son-in-law to ensure his married daughter will stay and take care of the household.

Such is life. Things returned to normalcy in 1826 when the son, main donee, married and brought his new wife to live on the farm.

■ The 5th generation: Pierre Robitaille (1785-1847) and Angélique Alain (1796-1868)

Born on May 30, 1785, Pierre Robitaille marries at 41, his neighbour in L'Ancienne-Lorette, Marie-Angélique Alain. She is 30 years of age when they get married on September 18, 1826. She gave him four children, three boys and a girl. Two of the three boys, Pierre and Jacques settled in Cap-Rouge. The daughter, Marie, moved with her husband to Saint-Raymond de Portneuf.

The second son, Jean Robitaille, stayed on the ancestral farm in L'Ancienne-Lorette and inherited the farm from his mother, the widow Angélique Alain when she handed down the farm in her will, recorded by Notary J.-B. Trudelle, on January 19, 1852.

Pierre Robitaille died in L'Ancienne-Lorette on August 11, 1847; he was 62. His widow died 21 years later, on February 10, 1868; she was 74.

When the father passed away, the family farm had 89 acres of farmland and 15 acres of woodland, 15 heads of cattle, one horse, nine sheep and three pigs.

The donation by will which Angélique Alain drew up in favour of her son Jean Robitaille deserves attention. Contrary to a straight-forward donation which takes effect on the date it is recorded, the

ment, le testament ne devient légalement effectif qu'au décès de la testatrice. Devenue propriétaire unique de la ferme familiale à la mort de son mari, Angélique Alain l'est demeurée jusqu'à son propre décès. Son fils Jean n'en avait que la gérance : toute décision importante devait recevoir l'aval de la mère.

Sans effet immédiat, ce testament de 1852 présente par ailleurs les autres caractères d'une véritable donation à fin de sécurité de vieillesse. Sous la gérance de son fils encore célibataire, la mère veuve Angélique Alain conserve la haute main sur la maisonnée familiale; elle continue d'être logée, nourrie et entretenue dans sa maison à même les revenus de la ferme familiale comme les quatre autres membres de la famille qui habitent et travaillent avec elle. Ses responsabilités de chef de famille restent entières à l'endroit des enfants non encore mariés et de sa belle-soeur Louise Robitaille.

En cas de décès de la mère, à terme ou prématuré, le testament transfère immédiatement au testataire la propriété en titre de la ferme familiale et de toutes ses ressources ainsi que toutes les obligations que ce titre comporte. Le nouveau chef de famille devient dès lors responsable de tous les dépendants de la famille.

Trois clauses de ce testament, entre autres, l'assimilent clairement à la donation classique à fin de sécurité de vieillesse. Voici la citation qu'en fait Lorraine Robitaille-Samson :

*« Je **donne et lègue** à Jean Robitaille, mon fils, demeurant actuellement avec moi (...) tous mes biens que je délaisserai au jour et heure de mon décès...*

- à la charge pour lui de payer et livrer à Jacques Robitaille, mon fils cadet, la somme de 25 livres à son âge de majorité...

- encore de payer et livrer à Marie Robitaille, ma fille, la somme de 12 livres 10 chelins à son âge de majorité, pour lui tenir lieu de tous droits légitimes mobiliers et immobiliers et prétentions généralement quelconques dans ma succession future;

*- je **veux et ordonne** que tant que ma dite fille Marie Robitaille ne sera point pourvue par mariage ou autrement, elle demeure et reste avec ledit Jean Robitaille, mon fils et mon légataire universel (...), qu'il soit tenu de l'entretenir de toutes les choses nécessaires à la vie,*

will only takes effect when the testator dies. Angélique Alain became the sole owner of the farm when her husband passed away and remained sole owner until she herself died. Her son Jean only managed the farm; all important decisions had to be approved by his mother.

The 1852 will, though not immediately effective, had all the features of a regular handing down for old-age security. Under the management of her still unmarried son, the mother and widow Angélique Alain keeps the control over the household; she is housed, fed and taken care of in her house, with the profit from the farm operations as are the other four members of the family who live and work with her. As head of the family she is responsible for all her unmarried children and her sister-in-law Louise Robitaille.

When the mother passes away, whether prematurely or from old-age, the title of ownership for the family farm together with all its assets and obligations is transferred automatically to the donee. The new head of the family then becomes responsible for all the dependents.

There are three specific clauses in this will that makes it very similar to a classic donation for old-age security. Here is an excerpt taken from Lorraine Robitaille-Samson:

*« I **bequeath by will** to Jean Robitaille, my son currently living with me (...) all my possessions which I will own at the time and date of my death...*

- on the condition that he pays and delivers to Jacques Robitaille, my youngest son, 25 livres when he gets of legal age...

- on the condition that he pays and delivers to Marie Robitaille, my daughter, 12 livres 10 chelins, when she reaches the age of majority as compensation for all her rights to movable and immovable assets and any claim on my future estate;

*- I **wish and demand** that until my daughter Marie Robitaille is taken care of, whether by marriage or otherwise, she is allowed to live and stay with Jean Robitaille, my son and appointed heir (...), that he provides her with the necessities of life as she works, in as much as her strength allows for the benefit of said brother;*

en par elle travaillant suivant ses forces et capacités au profit de son dit frère;

- et attendu que Demoiselle Louise Robitaille, ma belle-soeur, demeurant actuellement avec moi et ma famille, est parvenue à un âge avancé et qu'elle m'a toujours rendu ainsi qu'à ma famille de bons et généreux services, je veux et ordonne que mon dit fils Jean Robitaille en prenne un soin particulier, tant en santé qu'en maladie, jusqu'au jour de son décès et se comporte envers elle comme un bon fils se comporterait envers sa tante... »

Le sort de tous les dépendants de la famille, mineurs, handicapés et célibataires, qui relève normalement des parents, se trouve, par la donation de ferme, transféré au donataire, nouveau chef de famille, qui bénéficiera de leur travail, « dans la mesure de leur capacité », mais devra en retour assurer leur sécurité totale, y compris la sécurité de leur vieillesse et les soins *peri mortem*. C'est le cas en particulier, comme ici, de celles qu'autrefois on appelait « les vieilles filles ». Comme la ferme, elles passaient, par la donation, de l'autorité-responsabilité de leur père-mère à celle de leur frère-belle-soeur, puis à celle de leur neveu et de son épouse éventuelle.

■ **Génération VI : Jean (Pierre) Robitaille (1830-1894) et Philomène Gauvin (1843-1915)**

À leur mariage le 11 février 1862, Jean (Pierre) Robitaille a 32 ans et Marie-Philomène Gauvin 19. Les familles des deux époux sont voisines à L'Ancienne-Lorette. C'est devant le notaire Jos Laurin qu'est passé le contrat de mariage le 5 février 1862. Jean est depuis dix ans testataire-donataire de la ferme ancestrale, où il prend soin de sa mère veuve et de sa tante Louise jusqu'à leur décès respectif six et deux ans plus tard. Le choix par le donataire d'une épouse destinée à devenir la maîtresse de maison a sans doute dû recevoir l'aval des deux vieilles femmes, en particulier de la mère toujours propriétaire.

Le couple Robitaille-Gauvin eut 12 enfants, 9 garçons et 3 filles. Sept garçons et une fille se marieront et produiront une descendance. Au décès du père en 1894, il restait encore huit enfants à la maison.

- whereas Miss Louise Robitaille, my sister-in-law, currently living with me and my family, is now old and since she has always been good and generous, providing valuable services to me and my family, I wish and demand that my son Jean Robitaille takes good care of her, in health and in sickness, until she dies and that he acts towards her as a good son would towards his aunt... »

The fate of all dependents, minors, handicapped, and unwedded family members for which the parents are usually responsible, are now, because of the handing down of the family farm, transferred to the donee who becomes the head of the household. He will benefit from their labour, “in as much as they can”, but he has to provide for all their needs, including old-age security and *perimortem* care. It means taking care of the spinsters, as in this case. The single ladies are being handed down with the farm by the authority of their father-mother to their brother-sister-in-law, and then to their nephew and his wife, when and if he gets married.

■ **6th generation: Jean (Pierre) Robitaille (1830-1894) and Philomène Gauvin (1843-1915)**

On their wedding day, February 11, 1862, Jean (Pierre) Robitaille is 32 years old and Marie-Philomène Gauvin is 19. Their families are neighbours in L'Ancienne-Lorette. The marriage contract is recorded by Notary Jos Laurin on February 5, 1862. For the last 10 years, Jean has been donee-by-will of the ancestral farm where he takes care of his widowed mother and his aunt until they die, which happens respectively six and two years later. His choice of spouse has likely required the approval of both elder women, most importantly that of his mother since she still owns the farm.

The Robitaille-Gauvin couple had 12 children, 9 boys and 3 girls. Of those, 7 boys and 1 daughter were to be married and have children. When the father dies in 1894, there are still 8 children in the household.

On January 10, 1894, five months prior to his death which happened on June 13, 1894, Jean (Pierre) Robitaille made his will before Notary Octave Roy.

Cinq mois avant son décès le 13 juin 1894, Jean (Pierre) Robitaille avait le 10 janvier 1894 passé testament devant le notaire Octave Roy.



Jean (Pierre) Robitaille (1830-1894)

Ce testament fait de son épouse Marie-Philomène Gauvin son exécutrice testamentaire et la légataire universelle de « tous les biens meubles et immeubles », sans plus

ample description, qu'il délaissera lors de son décès.

À la charge pour sa légataire universelle de payer à chacun de ses huit enfants encore célibataires à la maison une somme variant entre 150 \$ et 250 \$. Deux de ses fils avaient déjà reçu leur part à leur mariage.

Philomène Gauvin décédera à l'Ancienne-Lorette le 28 novembre 1915 à l'âge de 72 ans. À son décès, son époux en avait 64.

Quand elle fait son propre testament devant le même notaire Octave Roy le 25 septembre 1913, deux ans avant son décès et 19 ans après celui de son mari, la veuve Philomène Gauvin habite toujours la maison familiale sur la ferme ancestrale des Robitaille, que travaillent trois enfants encore célibataires, deux fils, Napoléon et Wilbrod, et une fille Marie (Mary).

He named his wife Marie-Philomène Gauvin testamentary executor and sole heir of all “movable and immovable assets” upon his death. No detailed description of the assets is recorded.

The heir has to pay to each of her eight unmarried children living with her in the house, a variable amount of money, from 150 to 250 dollars. Two of the sons had already received their share upon their marriage.

Marie-Philomène Gauvin dies in L'Ancienne-Lorette on November 28, 1915 at 72. When he passed away, her husband was 64.

Two years before her death and 19 years after her husband's, on September 25, 1913, she made her will before the same Notary Octave Roy. At that



Marie-Philomène Gauvin (1843-1915)

time, she still lives in the farmhouse on the Robitaille ancestral land, with three unmarried children: her two sons, Napoléon and Wilbrod, and one daughter Marie (Mary).

Voici les clauses principales de ce testament de 1913.

1 « Je **donne et lègue** à mon fils Napoléon Robitaille :*

a - la moitié sud-ouest des terres que nous occupons actuellement laquelle moitié peut avoir environ trois arpents et demi de largeur sur la profondeur que peuvent avoir les dites terres depuis le trait carré au nord à aller aux terres du Cap-Rouge (...)

b - un cheval d'une valeur de cent piastres et deux vaches;

À la charge pour mon dit fils Napoléon de payer et acquitter le legs de deux cent cinquante piastres à chacune de mes filles Marie Philomène et Diana Robitaille par le testament de leur père; de payer à ma fille Marie Philomène une autre somme de 500 \$, à sa soeur Diana, épouse de Jean Paradis, 250 \$ et à son frère Louis Robitaille 200 \$.

2 « Je **donne et lègue** le résidu de tous les biens meubles et immeubles que je délaisserai lors de mon décès à mon fils Wilbrod Robitaille que j'institue mon légataire universel en propriété et que je nomme mon exécuteur testamentaire.*

*Ce legs résiduaire est **fait à la charge** pour mon dit légataire universel*

a - d'exécuter à ses frais les charges relatives à mes funérailles et aux messes à dire ;

b - de loger, nourrir, vêtir, entretenir et garder avec lui et comme lui, suivant ses moyens, et de la traiter en toutes circonstances comme un frère dévoué doit le faire, ma fille Marie Philomène tant qu'elle ne sera pas pourvue par mariage ou autrement ».

Au décès de Philomène Gauvin en 1915, Lorraine Robitaille-Samson a pu établir que ses trois enfants célibataires ont continué ensemble d'exploiter la ferme ancestrale jusqu'au mariage en 1918 de Napoléon avec Anna Plante. C'est alors que Wilbrod et Mary, qui devaient rester célibataires, « se sont construit une maison au village de L'Ancienne-Lorette avec du bois coupé sur la ferme » et y ont vécu jusqu'à leur décès respectif en 1946 et en 1955.

Déjà le 3 avril 1916 Wilbrod Robitaille s'était, par deux contrats passés devant le notaire G.-A. Paradis, départi des lots et bâtiments hérités de sa mère en faveur de son frère Michel pour partie des lots 523 et 522 et en faveur de son frère cohéritier, Napoléon, pour le reste des lots 523, 524 et 522 « avec les batisses dessus construites et dépendances, y

Following are some of the main clauses of the 1913 will.

1 “I **bequeath** to my son Napoléon Robitaille:*

a – the south-western half of the land we occupy. This half is approximately three and a half arpents wide and its depth is limited by “trait-carré” on the northern border all the way to the limits of Cap-Rouge (...)

b – a horse valued at 100 dollars and two cows;

***On the condition** that my son Napoléon pays, as their share of the inheritance from their father, the sum of 250 dollars to each of my daughters, Marie Philomène and Diana Robitaille; to give my daughter Marie Philomène an additional amount of 500 dollars, to his sister Diana, married to Jean Paradis, 250 dollars and finally to his brother Louis Robitaille, 200 dollars.*

2 “I **bequeath** to my son Wilbrod Robitaille all the movable and immovable assets I shall own at the time of my death. I designate my son Wilbrod as my sole heir and testamentary executor.*

*The remainder of the estate is donated **on the condition that** said sole heir*

a – pays for my funeral and masses;

b – provides lodging with him, as well as food, clothes, and care as he himself enjoys, my daughter Marie Philomène, whom he shall treat as a devoted brother would until she is provided for by marriage or otherwise.”

After Philomène Gauvin passes away in 1915, Lorraine Robitaille-Samson has been able to establish that the three unmarried children continued to operate the ancestral farm until Napoléon marries Anna Plante in 1918. At that time, Wilbrod and Mary, who never marry, “built a house in the village of L'Ancienne-Lorette with timber from the ancestral land” and lived in this house until their death in 1946 and 1955, respectively.

Already on April 3, 1916 Wilbrod Robitaille has sold, through sales acts recorded by Notary G.-A. Paradis, shares of the land he had inherited from his mother to his brother Michel, lots 523 and 522, and to his brother and co-heir, Napoléon, the remainder of lots 523, 524 and 522 “together with buildings and outbuildings, including the barn...” Thus Napoléon recreates, for his benefit, the core

compris la grange... ». Napoléon reconstituait donc à son profit l'essentiel de la ferme ancestrale sise principalement sur les lots 522 et 523.

Voici la généalogie Robitaille des six premières générations

of the ancestral farm, mainly occupying lots 522 and 523.

Here is the genealogical table of the Robitaille for the first six generations.

■ Issus du mariage de Jean Robitaille et de Martine Cormont, évêché de Boulogne en Picardie (Pas-de-Calais)			
■ Offspring of Jean Robitaille and Martine Cormont of Auchy, diocese of Boulogne in Picardy (Pas de Calais)			
	Prénom et nom	Lieu et date du mariage	Prénom et nom du conjoint (Prénom du père, nom de la mère)
Génération	First and Last Name	Location & Date of the Marriage	Spouse's Name (Father's First Name, Mother's Name)
I	Pierre Robitaille (1652-1715)	Québec 1675-05-05	Marie Maufay (1661-1730 (Pierre & Marie Duval))
II	Jean Robitaille (1687-1748)	L'Ancienne-Lorette 1717-01-26	Marguerite Meunier (1685-1774) (Mathurin & Marie-Madeleine Meneux)
III	Joseph Jean Robitaille (1722-1809)	1* L'Ancienne-Lorette 1748-06-06	Marie-Anne Voyer (1729-1752) (Pierre & Marie-Thérèse Renaud)
		2* L'Ancienne-Lorette 1755-04-14	Marie-Joseph Moisan (1739-1812) (Pierre & Madeleine Mathieu)
IV	Joseph (Jean) Robitaille (1749-1824)	L'Ancienne-Lorette 1774-06-06	Marie-Jeanne Alain (1755-1798) (Ignace & Marguerite Voyer)
V	Pierre Robitaille (1785-1847)	L'Ancienne-Lorette 1826-09-18	Marie Angélique Alain (1796-1868) (Pierre & Marie Belleau)
VI	Jean (Pierre) Robitaille (1830-1894)	L'Ancienne-Lorette 1862-02-11	Philomène Gauvin (1843-1915) (Jacques & Marie Drolet)

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

BROSSARD
Performance

**VENTE ET INSTALLATION
DE PIÈCES HAUTE PERFORMANCE**

4860, BOUL. HAMEL,
LES SAULES, QC G1P 2J9

TÉL.: 872-3376
FAX: 872-3404

Claude Robitaille
Propriétaire

■ Partenaire Internet

Devenez un Partenaire Internet de l'Association en vous inscrivant sur le formulaire mis sur notre site Web www.robitaille.org

Become an Internet Partner by filling the form found on our website www.robitaille.org

■ Adhésion

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion. Les abonnements sont d'un, deux ou trois ans (25, 45 ou 65\$).

Évitez à nos bénévoles de faire des rappels.

Granicor, une réalisation de trois générations de Robitaille

Par René Robitaille, Saint-Lambert-de-Lauzon

Au mois de septembre 2010, les dirigeants de Toyota visitaient la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour déterminer si la carrière de La Baie, exploitée par Granicor, pouvait fournir du granit pour

la construction d'une seconde tour à leur siège social de Nagoya au Japon. Il y a cinq ans, Toyota avait utilisé le granit de type Polychrome pour la réfection complète de son bâtiment principal. De tels clients de classe internationale ne sont pas inhabituels depuis que la compagnie Granicor a été fondée en 1922.

Dans les années 80, un complexe de quatre tours a été construit à New-York et représente le plus gros projet fait de granit en Amérique du Nord. Au début du XXI^e siècle, un Mémorial formé d'une dizaine de gros blocs de granit a été érigé en commémoration des militaires morts lors de la guerre du Vietnam, dans un parc à Worcester, Massachusetts.

Avec la récession et une baisse de demande sur le marché américain, la compagnie a réorienté son plan de marketing en développant de nouveaux produits pour le marché canadien et surtout québécois. D'ailleurs l'usine de Saint-Augustin-de-Desmaures avait commencé depuis 1982 à innover en produisant des tranches de granit mince. Une nouvelle technologie a permis aussi d'en arriver au fini Gem, un fini texturé qui rehausse naturellement les contrastes de la pierre. Comme le déclarait un des dirigeants : « Du bloc brut aux produits taillés sur mesure et destinés à des produits spécifiques, en passant par des produits semi-finis que sont les tranches, nous travaillons au quotidien avec l'unicité, la distinction et l'élégance. Le granit est naturel, recyclable, résistant à



l'usure, aux intempéries et aux agents polluants ; il s'agit d'un matériau qui convient tout à fait aux nouvelles normes en matière d'économie d'énergie et de développement durable. Nous en avons fait notre vie, notre fierté ».

À Toronto, le projet Sugar Beach a nécessité le déménagement en pièces détachées d'un immense bloc de roc de 50 pieds de diamètre qui trônait sur la cime d'une montagne à Saint-Alexis.

Plus près de nous, Granicor a réalisé les grands monolithes placés dans le parc le long du boulevard Champlain à Québec. À Montréal, le futur parc urbain près du Vieux-Montréal sera construit à 50% avec de la pierre de type Péribonka venant de la carrière de L'Ascension et le chantier du Carré Dorchester utilisera 800 000 petits pavés de granit.

Encore plus près de nous, pour l'Association des familles Robitaille, Granicor a offert et installé un monument en hommage des premiers Robitaille établis à L'Ancienne-Lorette, une plaque remplaçant l'épithaphe du lieutenant-gouverneur Théodore Robitaille dans le cimetière Belmont à Québec et le magnifique monument formé de quatre type différents de granit en l'honneur de nos ancêtres dans le Parc Robitaille.

C'est en 1922 qu'un énergique tailleur de pierre du nom d'Eugène Robitaille décide de fonder sa compagnie au Lac Saint-Jean. Avec le développement accru de cette région en cette période, le fondateur a pressenti qu'il y aurait un besoin de matériau de construction en pierre pour ériger des bâtisses solides. Il déménage sa

famille et installe sa compagnie à Alma dans une carrière de granit noir rare et de bonne qualité. Ce produit durable attire l'attention des Américains et bientôt c'est le début d'une exportation hors frontières.

En 1950, un des fils d'Eugène, Paul-E. Robitaille, se joint à la compagnie après un an de formation dans une importante usine de granit de la Nouvelle-Angleterre.

Après le décès d'Eugène, son fils Paul-E. prend la direction de la compagnie qui devient en quelques années la plus importante au Canada dans le domaine de la production de pierres. Dès 1960 la compagnie vend du granit au Japon et aujourd'hui le marché asiatique est important surtout depuis que la Chine sert de point de chute à tous les pays d'Asie. En 2010, Granicor a livré près de 10 000 mètres cubes de granit se maintenant dans le club select de classe mondiale de ce type de producteurs.

Après 50 ans de dévouement et de travail dans sa compagnie, Paul-E. s'est retiré de la direction et a passé les rênes à la troisième génération, ses fils Paul, Alain et Georges. C'est entre leurs mains que se perpétue la tradition d'excellence et d'innovation en poursuivant toujours les mêmes objectifs :

- être le meilleur carrier et producteur de granit en offrant un service irréprochable, des livraisons sans délai et la meilleure qualité qui soit
- demeurer le leader de son industrie en ce qui a trait aux technologies d'extraction et de transformation du granit.

L'entreprise, qui possède une quinzaine de carrières de granit et deux usines de transformation à Saint-Gédéon au Lac Saint-Jean et à Saint-Augustin-de-Desmaures dans la région de Québec, emploie respectivement une vingtaine et une quarantaine de travailleurs.

L'Association est fière du succès de cette compagnie réalisé par trois générations d'une même famille de Robitaille.



La Fée est écoutée religieusement par les jeunes accoutrés de leurs costumes de princesses et de chevaliers.



Les deux petites-filles du président René, Julianne (13 ans) et Audrey (11 ans), ont trouvé des robes à leur goût pour se costumer. Julianne est une adepte du violon et du karaté et Audrey une musicienne qui maîtrise déjà le piano.

Un nouveau défi pour Michel Robitaille

Par René Robitaille, Saint-Lambert-de-L.

Le 4 octobre 2010, **Michel Robitaille**, un des fondateurs de notre Association, relevait un important défi. Il devenait le délégué général du Québec à Paris, une des plus importantes représentations du réseau diplomatique québécois. Il est aussi représentant personnel du premier ministre auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Pour **Michel Robitaille**, c'était la suite logique d'une longue carrière de 30 années en matière d'affaires internationales. En 2008, il était nommé premier président-directeur général du Centre de la francophonie des Amériques par le gouvernement du Québec. Implanté au Musée de l'Amérique française dans le Vieux-Québec, le Centre est devenu avec le Musée une plaque tournante de la francophonie en Amérique.

C'est d'ailleurs durant son mandat à ce poste qu'il avait reçu à ses bureaux le Conseil d'administration et un groupe de membres de notre Association, ce qui leur avait permis de constater à quel point le Centre s'était développé rapidement. À cette occasion, nous avons bien apprécié la visite de l'exposition en cours et les riches collections du Musée ainsi que l'ancienne chapelle historique du



C'est un membre qui a mis en pratique la devise de notre Association : **Travail et Fierté.**



Michel Robitaille et son épouse Dominique Decninck

Séminaire de Québec.

Auparavant de 2002 à 2007, Michel a été délégué général du Québec à New-York et, de 1999 à 2002, directeur général du Bureau des missions, à la barre duquel il a organisé une quinzaine de missions commerciales d'envergure dirigées par le premier ministre du Québec. Il a aussi exercé diverses fonctions pour le gouvernement du Québec à Bruxelles, à Los Angeles, en Louisiane et en Nouvelle-Angleterre.

Pendant trois ans, de 1988 à 1991, il a été directeur général de l'Association Québec-France, et c'est durant

Arbre généalogique de Michel Robitaille

- I Pierre Robitaille (1651-1715) et Marie Maufait (1660-1730)
Mariés à Québec (1675-05-05)
- II Joseph Robitaille (1693-1756) et Marie-Catherine Drolet (1704-1782)
Mariés à L'Ancienne-Lorette (1722-01-21)
- III Pierre Robitaille (1730-1798) et Marie Valin (1734-1810)
Mariés à L'Ancienne-Lorette (1765-02-11)
- IV Jean-Baptiste Robitaille (1770-1855) et 1) Marie Cantin
Mariés à L'Ancienne-Lorette (1802-02-15)
2) Louise Alain
Mariés à L'Ancienne-Lorette (1816-07-01)
- V Jean Robitaille (1804-1849) et Adélaïde Delisle (1807-1888)
Mariés à L'Ancienne-Lorette (1829-01-20)
- VI Siméon Robitaille (1842-1900) et Christine Alain (1844-1928)
Mariés à L'Ancienne-Lorette (1866-01-30)
- VII Siméon-Napoléon Robitaille (1867-1944) et 1) Amanda Bussièrès (1868-1908)
Mariés à L'Ancienne-Lorette (1886-06-14)
2) Rachel Bussièrès (1875-1934)
- VIII Émile Robitaille (1894-1963) et 1) Alice Laperrière (1894-1957)
Mariés à Sillery (1919-10-21)
2) Marie-Anna Drolet
Mariés à Saint-Esprit (1957-09-17)
- IX Robert Robitaille (1928-1996) et Madeleine Labrecque (1926-)
Mariés à Sts-Martyrs-Canadiens, Québec (1951-07-02)
- X Michel Robitaille et Marie-Dominique Decninck

cette période qu'il a participé à la fondation de l'Association des familles Robitaille Inc. et aux différentes activités de notre organisme.

Il est marié à Marie-Dominique Decninck, d'origine belge. Ils ont deux enfants, Mathieu, qui est né à Bruxelles, et Marie-Laure, née à Los Angeles.

Michel est le fils de Robert Robitaille et de Madeleine Labrecque, le frère de Diane et de Denis.

Merci à Louise-Hélène Julien qui a dressé l'arbre généalogique de cette branche de la grande famille des Robitaille.

L'Association félicite Michel Robitaille pour sa nomination comme délégué général du Québec à Paris.

Venez rencontrer votre Association au Salon de généalogie des familles souches au Centre commercial Laurier Québec les 25, 26 et 27 février 2011

Une équipe de bénévoles sera là pour vous accueillir et répondre à vos questions.

Les heures d'ouverture sont celles de ce Centre d'affaires.

Participez à l'enrichissement du patrimoine des Robitaille

Si vous avez des personnes de plus de 90 ans dans votre famille, contactez un membre du Conseil d'administration pour que l'on puisse l'interviewer et que son histoire fasse partie du Patrimoine des Robitaille.

Nous sommes également à la recherche d'histoires de vos ascendants. Certains ont vécu des expériences dignes d'être racontées et enregistrées dans les archives de notre Patrimoine.

Si vous êtes témoins d'aventures, d'anecdotes ou de réalisations d'un membre de votre famille, transmettez-nous la nouvelle.

Décès

Nous avons appris le décès de **Maria Victoria (née Robitaille) Deleurme** le 28 octobre 2010 à l'âge de 97 ans à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. C'était une grand-mère heureuse et pleine d'humour qui laisse une descendance de 7 enfants, 41 petits-enfants, 77 arrière-petits-enfants et 4 arrière-arrière-petits-enfants. Plusieurs membres connaissent son fils Albert Deleurme et son épouse Édith qui ont effectué le voyage de l'Association en France en 1993 et qui sont venus à Québec lors de l'inauguration du monument en 1994.

Une petite-fille a dédié à sa grand-mère Maria le message suivant :

*Chère grand-mère,
Votre cœur était si rempli d'amour,
Débordant de joie et de rires,
De douceur et de tendresse,
Et j'espère que vous reposez
auprès de Dieu en toute allégresse,
Quoique votre départ me cause une
très grande peine,
Sachez que maintenant et pour
toujours, je vous aime.*

Nicole Maria Balcaen



Photo de Maria et Joseph lors de leur 55^e anniversaire de mariage. En arrière, les enfants, de gauche à droite, Arthur Deleurme (décédé 10 juin 2009), Irène Deleurme, Solange Balcaen, Germaine de Rocquigny, Lucienne Gobin, Hélène Badiou et Albert Deleurme.

À la douce mémoire de



Maria Victoria Deleurme

(née Robitaille)
de Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
épouse bien-aimée de feu Joseph Deleurme †

Mère d'Albert (Édith) Deleurme, Lucienne (Placide[†]) Gobin,
Hélène (Gabriel) Badiou, Arthur[†] (Monique) Deleurme,
Germaine (Guy) de Rocquigny, Irène Deleurme (René),
et Solange (Bernard) Balcaen

Grand-mère de nombreux petits-enfants,
d'arrière-petits-enfants et d'arrière-arrière-petits-enfants



Photo de mariage de Maria (née Robitaille) et de son mari Joseph Deleurme. Ils s'épousèrent le 8 mai 1934 en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba. Joseph décéda le 27 octobre à l'âge de 91 ans et Maria décéda le 28 octobre 2010 à l'âge de 97 ans. Joseph était né à Rathwell, Manitoba, le 8 septembre 1912 et Maria le 19 mai 1913 à Notre-Dame-de-Lourdes. Tous deux décédèrent à l'Hôpital Notre-Dame.

Diverses nouvelles

■ Coût des numéros des *Robitailleries*

À partir de janvier 2011, pour le no 66 et les suivants, le prix des *Robitailleries* sera de 3\$ l'exemplaire.

Les Bulletins déjà parus demeurent à 2,25\$ chacun.

■ Décès

Le 5 novembre 2010 est décédé à Québec à l'âge de 85 ans **Wilbrod Berthiaume**.

Il était l'époux de Julienne Robitaille, membre de notre Association. Le couple vivait à Cap-Rouge et participait régulièrement à nos activités.

Dernièrement, le 30 janvier 2011, est décédé **Florian Robitaille** à l'âge de 83 ans et sept mois à Québec.

Il laisse dans le deuil son épouse Estelle Beudet, ses enfants Lyne, Serge et Marc-André ainsi que ses deux petites-filles Audrey et Élisabeth.

Florian était membre de l'Association depuis de nombreuses années.

Nos sincères condoléances aux familles.

■ Rencontre du printemps et assemblée annuelle

N'oubliez pas de mettre à votre agenda notre rencontre annuelle dimanche le **12 juin 2011**.

Le programme comprend la visite du site traditionnel du Village Huron à Wendake avec des guides, ce qui est bien coté par ceux qui l'ont déjà visité.

Un dîner convivial suivra selon la tradition de notre Association.

L'assemblée annuelle permettra à chacun de prendre connaissance de nos projets concernant le virage Internet et le dictionnaire généalogique.

Le programme détaillé sera publié dans le Bulletin du mois de mai et sur notre site Web.

Activités à inscrire à votre agenda

- ✓ Salon des familles souches de Laurier Québec, les 25, 26 et 27 février 2011
- ✓ Rencontre du printemps et assemblée annuelle à Québec le dimanche 12 juin 2011 (à Wendake, voir détails au bas de cette page)

Toujours consulter www.robitaille.org pour informations supplémentaires et confirmation de la tenue des événements.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES ROBITAILLE INC.
Case postale 10090, succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C6

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Conseil de direction

René Robitaille, président	(418) 889-0074
Yvan Robitaille, vice-président	(418) 651-2533
Micheline Dussault, secrétaire	(418) 659-3361
Paul Robitaille, trésorier	(418) 687-1486

Membres du conseil

Louise Robitaille Roy,	(418) 661-5712
Marc Robitaille,	(418) 661-4293
Nicole Robitaille, ex-présidente	(418) 660-3002
Pierre Robitaille,	(418) 527-2352

Commandeurs

Claire Robitaille Gingras	(418) 522-0503
Florent Robitaille	(418) 657-6569
Gaston Robitaille,	(418) 527-9030
René Robitaille (Québec)	(418) 525-5627
René Robitaille (St-Lambert-L),	(418) 889-0074

Représentant de l'Abitibi

Léonard Robitaille (Abitibi)	(819) 783-2526
------------------------------	----------------

COTISATION À L'ASSOCIATION :

25\$ pour un an, 45\$ pour deux ans,
65\$ pour 3 ans, 400\$ à vie

Les Robitailleries #66 Volume 22 Numéro 3

ÉQUIPE DE PRODUCTION :

Jean, René, Henriette, Lorraine

ÉQUIPE DE TRADUCTION :

Johanne Boucher et David

PHOTOS :

MRI, Jean-Claude Caron, Édith Deleurme, Louise Robitaille-Roy, Henriette, René et Lorraine Robitaille.

Dans ces pages, le genre masculin est utilisé sans discrimination, mais seulement dans le but d'alléger le texte.

Prix du numéro : 3 \$ l'unité, frais de poste compris.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2011
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

2022-09-10

FORMULAIRE D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION

- **L'Association des familles Robitaille inc.**
Case postale 10090, succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C6

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Pays _____

Code postal _____ Tél.: (____) _____

Célibataire () Marié(e) () Religieux(se) () Veuf(ve) () Autre ()

Date de naissance _____ Profession ou métier _____

- Membre régulier (un an) : 25\$**
 Membre régulier (deux ans) : 45\$
 Membre régulier (trois ans) : 65\$
 Membre à vie : 400\$ (+ 55 ans)

L'adhésion inclut, s'il y a lieu, le conjoint et les enfants de moins de 18 ans qui demeurent à la maison. L'identification sur le formulaire servira pour l'émission de la carte de membre et la correspondance.

De ce montant, l'Association remet annuellement 1,50\$ par membre à la Fédération des familles-souches du Québec.

Articles promotionnels

Articles / Items	Nombre / Quantity		Prix unitaire / Unit price	Total
Stylos / Ball pen	x	3,00 \$
Épinglettes / Pins	x	5,00 \$
Porte-clés / Key Holder (avec lumière bleue / with blue light)	x	3,00 \$
Jeux de cartes à motif bleu / Playing cards Blue deck	x	10,00 \$
Jeux de cartes à motif rouge / Playing cards Red deck	x	10,00 \$
Bulletins déjà parus / Published magazines (# 1-65)	x	2,25 \$
Bulletins / Magazines (# 66+)	x	3,00 \$
Carte de souhaits avec la dernière maison ancestrale / Greeting card with the last ancestral house	x	2,50 \$
Armoiries sur support cartonné / Hard-back Coat of Arms	x	10,00 \$
Armoiries laminées / Laminated Coat of Arms	x	20,00 \$
Chandail polo / Polosweater	x	25,00 \$
Casquette / Cap	x	12,00 \$
Signet avec loupe / Book marker with lens	x	4,00 \$
Sous-total / Sub-total			
Frais de poste / Postage & handling (+ 20 %)			
TOTAL			

Joindre un chèque au montant de \$ fait à l'ordre de l'Association des familles Robitaille inc.

Join a check for the amount of \$ made to Association des familles Robitaille inc.

Nom / Name

Adresse / Address

Téléphone / Phone number (.....)

Courriel / E-Mail

Noël des enfants 2010

Par Jean-Claude Caron, Québec

Quelle merveilleuse idée de la part du comité des activités d'organiser une fête intergénérationnelle pour terminer cette première décennie du 2^e millénaire!

En ce 12 décembre 2010, quatorze enfants de tout âge, accompagnés de leurs parents, de leurs grands-parents, voire même de leurs tantes et oncles, se sont retrouvés à la salle des Chevaliers de Colomb de la rue Kirouac pour amorcer la période des Fêtes.

Malheureusement, Dame Nature avait décidé de perturber un peu le déroulement de la fête. En effet, un début de tempête dans la région de Montréal, tempête qui se dirigeait rapidement vers Québec, a empêché une vingtaine de Robitaille de la région métropolitaine, dont huit enfants, de participer à cette activité familiale. Dommage.

Malgré cette absence de nos cousins montréalais, la journée a été fort agréable. À l'arrivée, le clown *Picolou* accueillait petits et grands afin qu'ils s'intègrent plus rapidement au groupe déjà en pleine effervescence festive.

Pour mettre encore plus d'emphase à cette ambiance déjà bruyante, le clown a invité les participantes et participants à se regrouper autour du piano pour former un ensemble vocal constitué d'au moins trois générations de Robitaille. Ainsi, pendant près d'une demi-heure, on a pu entendre ces voix harmonieuses remplir la salle d'airs de cantiques de Noël et d'autres chants populaires québécois du temps des fêtes. Ils étaient accompagnés par Micheline Dussault. Quel plaisir et quel bonheur de voir ces petits, blottis contre leurs parents ou leurs grands-parents, heureux de collaborer à ce mini concert! Ils ont même eu le courage de se constituer en une mini chorale enfantine pour effectuer des prestations qui ont charmé grandement leur public adulte.

Comme deuxième activité, notre clown, toujours aussi coloré et dynamique, a animé une variante

du jeu *La chaise musicale* : **Le chapeau musical**. La fébrilité était omniprésente. Vous auriez dû voir avec quelle rapidité le chapeau passait d'une tête à l'autre. Aucune mise en pli n'a résisté. C'est à croire qu'un cyclone passait sur le cercle des participants. Mais personne n'y a perdu un seul cheveu!

Pendant ce temps, les plus jeunes, costumés en princesses et en chevaliers, étaient sous le charme de la Fée des étoiles qui s'est assurée que chacune et chacun puisse mettre en valeur ses qualités de vedette.

Comme le temps a passé vite. Nous voilà déjà à l'heure du repas précédé, comme il se doit, du traditionnel cocktail des Fêtes, lequel a contribué à réchauffer les esprits... mais sans exagération. Ces repas, pris en petits groupes, sont toujours un moment privilégié qui permet d'intéressants échanges entre les convives qui ne se connaissent pas ou qui se connaissent moins.

Après ce plantureux repas, une surprise attendait les jeunes : l'arrivée du Père Noël avec sa poche de cadeaux. Vous auriez dû les voir, assis en demi-cercle devant un sapin magnifiquement décoré, les yeux grand ouverts rivés sur ce personnage légendaire et sur la montagne de paquets gisant sous le sapin! Et, dans un climat de joie, un à un, les enfants se sont assis sur les genoux du Père Noël, le temps de recevoir leur cadeau et de fournir aux parents l'occasion de prendre une photo souvenir.

Mais toute bonne chose a une fin. Dehors, la poudrière est bien visible. Cette neige, poussée par un vent de nordet de plus en plus violent, commençait à rendre la chaussée moins carrossable. Les derniers échanges furent donc de courte durée et, graduellement, les participants quittèrent la salle, soucieux d'un retour sécuritaire au bercail, mais très heureux d'avoir partagé avec d'autres générations ces moments de réjouissance.

Les photos souvenirs de ce brunch familial de Noël peuvent être vues à l'intérieur de ce bulletin.

D'autres photos du Brunch familial de Noël 2010



L'équipe de Tire-Bouchon avec sa Fée animatrice est venue amuser les enfants avec une animation *Princesses et Chevaliers* comprenant costumes, maquillage, jeux et contes. Louise avait trouvé un commanditaire anonyme pour défrayer les coûts de cette troupe. Voilà un résultat de quelques-uns des enfants costumés et enchantés de l'expérience.



La table de nos vénérables. À l'avant-plan, Fernand Gingras et son épouse la commandeure Claire, puis de gauche à droite, notre ancien trésorier Gilles et son épouse Bernadette, notre premier président et commandeur René avec son épouse Élianne, notre reporter et photographe, Jean-Claude Caron. C'est ce dernier qui a fourni la plupart des photos de ce montage photographique.



Marie-Pierre écoute attentivement ce que le Père Noël lui chuchote à l'oreille.



Jean d'Arc, fils de Roger, a lui aussi les yeux brillants. Au fait, qui a reconnu Marc du Conseil d'administration dans le rôle du Père Noël qu'il jouait à la perfection?



Louise Robitaille-Roy a joué le rôle de Picolou avec enthousiasme et entrain, ce qui a réjoui et fasciné les enfants. Une vraie professionnelle, cette Louise !



La grand-mère Catherine semble bien heureuse avec ses deux petits-enfants Gabriel (8 ans) et Kate (4 ans), accompagnés de leur cousin Philippe (9 ans). À la gauche, il y a Marie-Pierre (5 ans), fille de Nicole et petite-fille de Claire, Julie, fille de Catherine, et Anne-Marie (5 ans), fille de Julie et petite-fille de Catherine. Et à la droite, c'est Patricia, l'autre fille de Catherine, qui est la mère de Kate et Gabriel.



La fille de Louise, Marie-Claude avec ses deux filles Aurélie (10 ans) et Delphine (12 ans), participant ensemble aux chants collectifs de Noël. Marie-Claude chante dans l'Ensemble de Musique Sacrée de Québec depuis 29 ans. Aurélie joue au soccer et a des talents artistiques car elle a aidé à maquiller sa grand-mère dans le rôle de Picolou. Delphine fait de la danse celtique depuis cinq ans. C'est d'ailleurs Marie-Claude et sa sœur Julie qui ont veillé à ensacher la nourriture restante du brunch et la vendre au bénéfice de l'Association. Cette action écologique a permis d'éviter toute perte de vivres, un enfouissement inutile de déchets et une production néfaste de gaz à effet de serre. Un exemple d'écologie.



Le Père Noël est toujours un héros dans le cœur des enfants. Les grands yeux émerveillés d'Anne-Marie en sont le témoignage.



La plus jeune du groupe, Lee-lou, ne semble pas s'en laisser imposer.



Le clown Picolou a regroupé des enfants pour former une chorale et entonner des chants de Noël. Dans l'ordre habituel de gauche à droite, Anne-Marie, Julianne, Audrey, Jean d'Arc, Philippe, Gabriel, Kate, Olivier et Nicolas. À voir le sérieux avec lequel ils s'appliquent, il y a sûrement de futurs artistes en herbe.

Postes Canada
 Numéro de convention 41621017 de la Poste-publication
 Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
 Fédération des familles-souches du Québec
 C. P. 10090 Succ. Sainte-Foy, Québec, QC, G1V 4C6
 Imprimé – Printed matter surface